

PLUi de Boulogne-sur-Gesse : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 24 mars 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 17 mars 2025. Il délimite 57 zones, dont 11 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 24 mars 2025.

- Le PLUi de Boulogne-sur-Gesse s'applique dans sa version du 17 mars 2025.
- Il délimite 57 zones : 11 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 35 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Boulogne-sur-Gesse occupe le rang 111 par le nombre de zones délimitées : 17 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 112 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Boulogne-sur-Gesse depuis 2013, pour 84 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	57 zones
Zones urbaines (U)	11 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	35 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI COEUR ET COTEAUX DU COMMINGES
Version du	17 mars 2025
Partition GPU	DU_200072643_C
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200072643_C/dae487fd92e27996b7af07ece02eccac/200072643_reglement_20250317_C.pdf

Les risques naturels et technologiques à Boulogne-sur-Gesse

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Risque industriel
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/boulogne-sur-gesse-31080>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UC, UE, UL, UY

Nomenclature des zones à urbaniser

AU

Situation administrative

Code INSEE

31080

Code postal

31350

Intercommunalité

CC Coeur et Coteaux du Comminges

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

57 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

57 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

57 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Blajan (4,3 km)

45 zones

Saint-Pé-Delbosc (4,6 km)

17 zones

Mondilhan (4,9 km)

51 zones

Gensac-de-Boulogne (5,0 km)

40 zones

Péguilhan (5,9 km)

77 zones

Montgaillard-sur-Save (6,6 km)

19 zones

Lespugue (6,7 km)

12 zones

Charlas (7,0 km)

30 zones

Montmaurin (7,3 km)

20 zones

Nizan-Gesse (7,9 km)

29 zones

Ciadoux (8,0 km)

28 zones

Saint-Loup-en-Comminges (8,1 km)

13 zones

Saman (8,2 km)

11 zones

Nénigan (8,5 km)

17 zones

Sarremezan (8,9 km)

14 zones

Escanecrabe (9,0 km)

33 zones

Saint-Ferréol-de-Comminges (9,1 km)

15 zones

Sarrecave (9,4 km)

10 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/boulogne-sur-gesse-31080>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.